



Communiqué de presse

Jeudi 12 octobre

Rénovation énergétique

Le gouvernement ne peut laisser le service public se déliter !

À l'occasion des rencontres nationales de l'habitat privé, et alors que la concertation sur le futur modèle de service public de la rénovation de l'habitat (SPRH) est en cours, le CLER-Réseau pour la transition énergétique appelle à un engagement fort de l'État. Le renforcement des aides MaPrimeRénov' annoncé hier ne suffira pas. Il doit s'accompagner d'une consolidation de la mobilisation des collectivités locales et du financement de ce service public.

L'été dernier, la région Auvergne-Rhône-Alpes s'est désengagée du financement et de l'animation du dispositif France Rénov'. À l'instar de cette Région, d'autres collectivités pourraient prochainement lui emboîter le pas, mettant en péril des emplois et privant les citoyens de ce service public essentiel dans la baisse des consommations d'énergie et la lutte contre la précarité énergétique.

Pour Isabelle Gasquet, experte efficacité énergétique au CLER-Réseau pour la transition énergétique, représentant plus de 110 espaces conseil France Rénov' :

" Le désengagement récent de la Région Auvergne-Rhône-Alpes est une alerte à prendre très au sérieux. Il n'est pas acceptable de laisser les collectivités locales se désengager du financement du service public de la rénovation énergétique. Pour rappel, le gouvernement s'est fixé un objectif de 200 000 rénovations performantes dès 2024 ! L'État doit réagir et garantir pour tous les Français l'accès à un service public de qualité. Inscrire les responsabilités de chaque échelon territorial dans la loi est une priorité."

Pour en savoir plus :

- sur l'ensemble des [propositions du CLER-Réseau pour la transition énergétique](#) pour pérenniser le service public de la rénovation énergétique de l'habitat
- [les témoignages des acteurs locaux](#) des espaces conseil France Rénov'

Contact presse

Pour toute demande d'interview d'**Isabelle Gasquet**, experte efficacité énergétique, merci de contacter stephanie.cayrol@cler.org, Tel./ 06 63 75 33 89